

## A Thierry Le Paon, Secrétaire général de la CGT

26 février 2014

Charles HOAREAU

Le panorama de presse que la CGT envoie à ses organisations, nous apprend que tu as déclaré au [Nouvel Economiste du 21 02 2014](#) [1] : « *Il n'existe à la CGT aucune opposition de principe face au patronat. L'entreprise est une communauté composée de dirigeants et de salariés – là encore, je regrette que les actionnaires fassent figures d'éternels absents - et ces deux populations doivent pouvoir réfléchir et agir ensemble dans l'intérêt de leur communauté.* ».

Comment un dirigeant de la CGT, le syndicat qui dans ses statuts (c'est-à-dire le texte qui fait son identité) se réclame de la charte d'Amiens peut-il faire une telle déclaration en contradiction totale avec elle ?

Faut-il rappeler ce que cette charte déclare ? « *La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat... : Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en oeuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière* ».

Non nous n'appartenons pas à la même communauté que celle de nos employeurs. Oui il y a « opposition de principe » entre le grand patronat et nous et cela s'appelle la lutte des classes. Celle-ci est plus que jamais d'actualité et elle est toujours moteur de l'histoire.

Que le syndicalisme, en tenant compte du rapport de forces, soit en permanence obligé de se poser la question de jusqu'où la lutte peut mener et quel compromis [2] il peut momentanément accepter, ça c'est le B-a Ba du syndicalisme. Mais ce compromis ne doit pas nous faire lâcher l'objectif – une société sans classe – ni être synonyme de compromission. Sinon nous ne sommes plus syndicat révolutionnaire.

De plus, de par le monde, quel exemple avons-nous de syndicat prônant la cogestion qui ait montré que celle-ci ait eu une quelconque efficacité face à un capitalisme toujours plus vorace et obsédé par le taux de profit, seul critère de gestion à ses yeux ?

Sans compter que le résultat de l'enquête publiée par [Le Monde de ce jour](#) et indiquant que 61% des jeunes de notre pays sont prêts à se révolter situe à lui seul l'ampleur du décalage entre ton propos et les attentes...

Il y a quelques années, Jean Christophe Le Duigou (membre du bureau confédéral de la CGT) avait, avec Jean Gandois (président d'honneur du MEDEF), préfacé et post-facé un livre intitulé « *Changer le travail oui mais ensemble* », hymne à la collaboration de classe. Nombre d'entre nous avons alors parlé de « dérive ». Ton propos d'aujourd'hui montre que tu assumes de passer de la dérive au changement d'orientation....tout seul ?

Car la dernière question que pose cet entretien est : où est-ce qu'un tel changement, à savoir passer de la notion de lutte des classes à celle de « communauté » d'intérêts, a-t-il été débattu ? Venant après l'initiative décidée on ne sait où, de [rencontre de l'obscurantiste CRIF](#) qui se « *nourrit de l'antisémitisme* » (comme le dit l'UJFP) et, fait aggravant, ton refus d'en débattre au CCN [3] cela commence à faire beaucoup.

La CGT est, elle, une véritable communauté où les débats doivent avoir lieu, au risque de provoquer en son sein des colères pouvant conduire à des fractures.

Charles Hoareau  
Syndiqué CGT.

[1] Contactée, la journaliste nous a indiqué que Thierry Le Paon avait relu l'article avant parution. L'article est

d'ailleurs publié en entier sur le site de la CGT

[2] titre du paragraphe d'où est extraite la citation

[3] Comité Confédéral National, parlement de la CGT

»» [http://www.rougemidi.org/spip.php++cs\\_INTERRO++article8371](http://www.rougemidi.org/spip.php++cs_INTERRO++article8371)